finance qui se sont tenus aux environs de Paris au début de septembre ni à la Conférence préliminaire du Fonds monétaire international au Camp David, au cours de la dernière fin de semaine? Les décisions prises à ces réunions auront des effets à longue portée sur le Canada, qui est un des grands pays commerçants du monde.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le groupe des Cinq se compose de cinq représentants, non de six ni de sept ni de huit. Le ministre des Finances du Canada s'est entretenu avec des représentants de quatre de ces pays et, de mon côté, j'ai parlé au premier ministre de l'autre. Nous sommes très bien renseignés par ces pays.

M. Stevens: Une question supplémentaire. Le premier ministre croit-il que le rôle du Canada dans les tentatives pour remédier à l'inflation au plan international aura plus de succès s'il est confié à des tiers, c'est-à-dire que le Canada devrait consulter les grandes puissances une fois les accords conclus et les décisions prises, alors que notre participation à la réunion au sommet initiale était des plus importantes?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il semble que le député tient ses renseignements de seconde main, car le ministre assiste actuellement à ces réunions au sommet à Washington.

M. Stevens: Ce sont les faits.

• (1450)

[Français]

LES AÉROPORTS

MIRABEL—MOYENS UTILISÉS POUR LA NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il dire quels étaient les critères d'admissibilité au poste de directeur général de l'aéroport de Mirabel et, d'autre part, peut-il expliquer la nomination d'un Européen du nom de Rubin Ginzburg. Pourrait-il dire si cette nomination a été faite à la suite d'un concours?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur le président, je vais m'informer. Si ce poste relève de la Fonction publique, il est sûr que cette nomination a été faite à la suite d'un concours.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INTENTION DU GOUVERNEMENT QUANT À L'ÉTABLISSEMENT DE LA LIMITE DES EAUX TERRITORIALES CANADIENNES

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La Norvège se propose, pour 1975, d'établir ses limites territoriales à 50 milles. Est-ce que le Canada a l'intention de donner un préavis aux pays du nord de l'Atlantique

Questions orales

pour qu'en 1975 il puisse établir la limite de ses eaux territoriales à 100 ou 200 milles, ou s'il doit attendre les résultats de la deuxième Conférence sur le droit de la mer, qui doit se dérouler à Genève en 1975?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les mesures dont parle mon ami ont trait, sauf erreur, à l'année 1975 ou à une date ultérieure. Les rapports que j'ai lus à ce sujet sont plutôt vagues au sujet de leur mise en vigueur. En ce qui concerne le Canada, le gouvernement n'a pas l'intention de prendre des mesures unilatérales dans les circonstances, étant donné surtout les progrès réalisés à la Conférence sur le droit de la mer, quant aux objectifs des États côtiers, y compris le Canada, et comme la Conférence reprendra au printemps, on s'attend à de nouveaux progrès de ce côté.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT D'ACIÉRIES SUR LA CÔTE EST—LA PUBLICATION DE L'ÉTUDE—LES PROJETS DU MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Au cours des derniers jours de la dernière législature, le ministre a mis sur pied une étude en vue d'examiner la question du nouveau complexe de fabrication d'acier sur la côte est, c'est-à-dire l'emplacement et ainsi de suite. Je me demande si le ministre est en mesure de nous dire si l'étude a été achevée officiellement si l'on en fait actuellement connaître les résultats au public ou si on le fera plus tard, et si le ministère des Approvisionnements et Services a mis sur pied une autre étude portant plus ou moins sur la même question?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne l'étude mise sur pied par le MEER, j'en ai reçu une copie ce matin mais je n'ai pas encore eu l'occasion de la lire. Comme je l'ai déjà dit, j'ai l'intention d'en faire part au public. Il n'y aurait de réserve qu'en ce qui concerne les renseignements confidentiels fournis par les sociétés privées à la condition que ces renseignements resteraient confidentiels. Toutefois, je n'ai pas l'impression que l'utilité de l'étude en sera amoindrie pour autant, et dès qu'on en aura fait l'examen, je serai très heureux de la rendre accessible aux intéressés.

Quant à la deuxième question, je ne suis au courant d'aucune étude entreprise par le ministère des Approvisionnements et Services.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—DEMANDE DE RAPPORT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et se rattache à celle qu'a déjà posée le député de Gaspé. A cause de l'importance qu'attachent les Canadiens en général à la question, qu'ils se préoccupent de la nourriture, du poisson, des ressources minières, de la pollution, de la défense, ou de la juridiction